

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

SOMMAIRE.**MAISON SOUVERAINE :***Voyage en Russie de S. A. S. le Prince.***ÉTUDES HISTORIQUES :***Histoire de la Conquête de la Corse par les Français, par André Le Glay.***ECHOS ET NOUVELLES :***Etat des condamnations prononcées par le Tribunal Correctionnel.**Tir aux Pigeons de Monaco.**Mouvement du Port de Monaco.***LA VIE ARTISTIQUE :***Représentations d'Opéras : Rigoletto.**Concert Classique.***MAISON SOUVERAINE****VOYAGE EN RUSSIE de S. A. S. LE PRINCE**

S. A. S. le Prince ayant été autorisé par S. M. l'Empereur de Russie à chasser dans Son domaine de Bielowiej (province de Grodno), Son Altesse Sérénissime prenait le train de Paris pour Varsovie, le 27 janvier, accompagné de Son Aide de camp, M. le Lieutenant de vaisseau Bourée et de M. le Docteur Louët, Son Médecin particulier.

S. A. S. le Prince reçut, dès la frontière russe, l'accueil le plus empressé des Autorités et, dès ce moment, Il fut accompagné dans Ses divers déplacements par M. Venceslas de Maryevski, Chef du Contrôle du Service Mobile, mis à Sa disposition par ordre de Sa Haute Excellence le Gouverneur de Varsovie.

A l'arrivée dans cette ville, que S. A. S. le Prince ne fit que traverser, sans quitter le train, d'une gare à l'autre, Il fut reçu par : le Général Prince Melikoff, Aide de camp du Gouverneur, le Général de Keskech, Directeur des Chemins de Fer de la Vistule, M. Scholp, Directeur des Mouvements, et diverses notabilités qui accompagnèrent Son Altesse pendant ce parcours.

A la gare de Brest, S. A. S. le Prince changeait de train et prenait place avec Sa suite dans un wagon spécial, aménagé avec le plus grand confort. M. de Maryevski et le Colonel de Gendarmerie V. Smirnitzki l'accompagnaient dans une autre voiture spéciale.

Le 30 janvier, vers 9 heures du matin, le train arrivait à Bielowiej, où Son Altesse Sérénissime était reçue par M. le Général de Golenko, Chef des Apanages, M. Joseph Nevryly, Inspecteur des Chasses, et M. Otto Rekk, Intendant du Palais. On se rendit sans tarder dans la maison annexe du Palais, mise à la disposition de S. A. S. le Prince et de Sa suite pendant Son séjour.

S. A. S. le Prince est resté jusqu'au 1^{er} février à Bielowiej, où Il a reçu la plus gracieuse hospitalité. Chaque jour, Il partait en traîneau dans la magnifique forêt de 125.000 hectares qui constitue le domaine de chasse de S. M. l'Empereur et dans lequel se trouve du gros gibier à foison. Sangliers, cerfs, chevreuils y pullulent; il y a également quelques élans et on y rencontre encore

les derniers survivants d'une race presque disparue en Europe : les Bisons, improprement dénommés Aurochs, et dont on ne trouve plus d'autres spécimens ailleurs, si ce n'est dans le Caucase. C'est une chance rare pour un chasseur que de pouvoir poursuivre un tel gibier. S. A. S. le Prince a tué deux de ces animaux, ainsi que quelques cerfs et sangliers.

Par les soins du personnel du Domaine et aussitôt que les mesures des bisons abattus eurent été prises par M. le Lieutenant de vaisseau Bourée, les animaux furent dépouillés et leurs squelettes nettoyés sous la surveillance de M. le Docteur Louët. Toutes les dispositions utiles furent également prises en vue de faire naturaliser plus tard des pièces aussi précieuses pour des collections d'histoire naturelle.

La veille de Son départ de Bielowiej, S. A. S. le Prince était convié à une réception intime chez le Général et Madame de Golenko et, le 1^{er} février, le retour à Varsovie avait lieu dans les conditions déjà décrites précédemment.

A l'arrivée à Varsovie, vers 7 heures du soir, Son Altesse Sérénissime était reçue par le Général Prince Melikoff, venu pour se mettre à Sa disposition pendant Son séjour, et par les hautes autorités du Service des Chemins de Fer. En plus, M. Schoulmann, Chef du Cabinet Privé de Sa Haute Excellence le Gouverneur, le Général Balk, adjoint au Grand-Maître de la Police, etc., etc.

S. A. S. le Prince se rendait ensuite à l'Hôtel Bristol où des appartements Lui avaient été retenus par les soins du Gouvernement et, après le dîner, Il allait assister, dans la loge du Gouverneur, à une représentation d'opérette au théâtre Novosti.

Le 2 février à midi, Sa Haute Excellence le Gouverneur, accompagné de son Aide de camp le Colonel de la Garde Olsouvieff, venait rendre visite à Son Altesse Sérénissime qui lui conférait le Grand Cordon de l'Ordre de Saint-Charles. A 1 heure, S. A. S. le Prince, accompagné de M. le Lieutenant de vaisseau Bourée et de M. le Docteur Louët, se rendait au Château pour assister à un déjeuner donné en Son honneur par LL. HH. EExc. le Gouverneur et Madame Scalon. Assistaient à ce déjeuner : Prince et Princesse Tschertvynski, M. Essen, veneur de Sa Majesté, Marquise Wielopolska, Comte et Comtesse Branicki, Comtesse Auguste Potocka, Général Sirelius, Général Klueff, M. Malicheff, président des Théâtres, M^{me} Tolbousine, M. et M^{me} Schoulmann, Général Prince Melikoff, Colonel Olsouvieff, etc., etc. A la fin du repas, Sa Haute Excellence le Gouverneur a prononcé un compliment de bienvenue en l'honneur de S. A. S. le Prince qui a remercié en peu de mots de l'hospitalité si gracieuse et si large qu'Il avait trouvée en Russie, et a terminé en levant son verre en l'honneur de S. M. le Tsar ainsi que de Ses aimables hôtes, LL. HH. EExc. le Gouverneur et Madame Scalon.

Pendant Son séjour à Varsovie, Son Altesse Sérénissime a trouvé le plus sympathique accueil tant dans le monde officiel que dans la Société

Polonaise. Il a été reçu par le Comte et la Comtesse Branicki qui Lui ont fait visiter leur château de Wilanoff où se trouve un admirable musée de souvenirs artistiques et historiques constituant de précieux documents pour l'étude de l'histoire des Rois de Pologne qui ont habité cette demeure. Le Prince a également visité l'ancienne résidence Royale de Lazenki où Il a été reçu par le Lieutenant-Colonel Lialin qui la Lui a fait parcourir. Il a été encore voir les intéressants bassins de filtrage des eaux de la ville et a fait une longue visite à l'Institut Polytechnique où l'on forme des ingénieurs pour l'industrie, les mines, l'électricité, la chimie, etc. Les honneurs de cet établissement, où se trouvent de magnifiques laboratoires, des collections géologiques importantes et de superbes modèles des machines les plus modernes, ont été faits par M. Wertheim, un des généreux donateurs de cette fondation. Terminons cette rapide énumération en mentionnant une réception donnée en l'honneur de Son Altesse Sérénissime par la Marquise Wielopolska et à laquelle assistaient Leurs Hautes Excellences le Gouverneur Général et Madame Scalon, ainsi que de nombreuses personnalités de la Société Polonaise.

Le 5 février, Son Altesse Sérénissime quittait Varsovie. Sa Haute Excellence le Gouverneur, accompagné de ses aides de camp et des personnes de son Etat-Major déjà citées plus haut, était venu Lui faire ses adieux à la gare. Remarqué, en outre, dans l'assistance : M. Wertheim, conseiller d'Etat; M. Miller, chambellan et président de la Ville; Général Meier, grand-maître de la Police, etc.

A 2 h. 45, le train partait et Son Altesse Sérénissime adressait un dernier salut aux nombreuses personnes venues pour assister à Son départ.

* *

Pendant le séjour de S. A. S. le Prince en Russie, les dépêches suivantes ont été échangées :

En réponse à un télégramme de Son Altesse Sérénissime à Sa Majesté l'Empereur pour Lui annoncer Son arrivée à Bielowiej et pour le remercier de l'accueil qui Lui était fait, S. M. l'Empereur a envoyé le télégramme suivant :

« Prince de Monaco, — Bèlovège.

« J'espère que le séjour de Votre Altesse à Bèlovège vous laissera un agréable souvenir. « Mille amitiés.

« NICOLAS. »

* *

A l'issue de Son séjour à Bielowiej, S. A. S. le Prince a télégraphié à Sa Majesté :

« Sa Majesté l'Empereur Nicolas, Saint-Pétersbourg.

« En quittant Bielowiej où j'ai eu des satisfactions inoubliables, j'adresse à Votre Majesté mes respectueux hommages, me réservant de me rendre plus tard auprès d'Elle pour lui exprimer verbalement ma reconnaissance.

« De votre Majesté le dévoué

« ALBERT, Prince de Monaco. »

En arrivant à la frontière Russe, à Kalisch, S. A. S. le Prince a envoyé à S. M. E. le Gouverneur la dépêche ci-après :

« Sa Haute Excellence le Gouverneur,
Varsovie.

« Je ne veux pas quitter le territoire de la Pologne sans vous remercier pour les attentions dont vous avez entouré mon séjour et qui ajoutent un souvenir précieux aux satisfactions de mon voyage.

« ALBERT, Prince de Monaco. »

ÉTUDES HISTORIQUES

ANDRÉ LE GLAY. - Histoire de la Conquête de la Corse par les Français.

M. André Le Glay vient de faire paraître, dans la collection des Mémoires et Documents historiques publiés par ordre de S. A. S. le Prince Albert I^{er}, une belle étude sur l'*Histoire de la Conquête de la Corse par les Français*. Nous comptons faire appel à la compétence d'un historien pour rendre compte de ce travail aussi solide qu'agréable. Mais nous voulons dès maintenant en extraire, pour le plus grand plaisir des lecteurs de ce journal, un passage anecdotique qui leur donnera une idée de toutes les intrigues qui se sont nouées autour de la conquête de la grande île.

Tandis que les affaires de Corse faisaient couler de l'encre anglaise et du sang français, une sombre histoire se déroulait à Venise.

Il y avait là un certain Jean-Thomas Boerio, corse de naissance et brigadier espagnol. Un jour, vers la fin de l'année 1739, ce personnage vint trouver le prince de Campo Florido, ambassadeur de Sa Majesté Catholique près la Sérénissime République de Venise. Il raconta que le consul d'Angleterre, — un nommé Neil Brown, — lui avait fait des propositions concernant la Corse. Et il dévoila, sans entrer dans beaucoup de détails pour commencer, une ténébreuse intrigue.

A cette époque-là les brigadiers n'étaient pas riches, même au service de l'Espagne. Aussi quelques profits, sous forme de gratifications ou d'avancement, étaient-ils pour eux fort appréciables. Et le meilleur moyen de tirer bénéfice d'une conspiration est de vendre ce que l'on sait. Quelques-uns parfois ont eu l'habileté de faire argent avec des secrets imaginaires ou en livrant leurs propres turpitudes. Ceux-là furent les virtuoses de la délation. On ne peut pas dire si le brigadier appartenait à cette catégorie.

Sous l'influence de l'air vénitien toujours saturé de mystère ou impressionné par le souvenir des conspirations ourdies dans les silencieux palais de marbre, Campo Florido crut Boerio sur parole et l'engagea à « amuser le consul par des paroles vagues, afin d'acquérir le plus de connaissance qu'il serait possible des intentions de la cour d'Angleterre ».

Le brigadier revint chez l'ambassadeur. Il lui dit que Neil Brown avait accentué ses propositions et dévoilé son plan. Celui-ci était assez compliqué. Théodore de Neuhoff se trouvait dans l'affaire.

Le roi de Corse trafiquait alors en Europe de la couronne que les Corses avaient posée sur sa tête, dans un de ces moments d'oubli que les peuples ont parfois. D'après Boerio, le consul prêtait au monarque détrôné de grandioses projets. Théodore aurait entamé des négociations avec la Diète de l'Empire. Il voulait faire de l'île un fief impérial à perpétuité, à condition qu'on lui en assurât la souveraineté. La Diète aurait répondu qu'elle ne voyait aucun inconvénient à cette combinaison, mais que, pour « accepter et garantir

cette féodalité », il fallait le consentement du peuple corse. L'Angleterre voyait ce projet d'un œil favorable. Boerio devait donc se rendre dans l'île pour engager la nation corse « à prendre ce parti ». Le consul promit au brigadier non seulement l'appui de son gouvernement, mais encore des marques palpables de sa reconnaissance. Il ajoutait que, par l'intermédiaire de son collègue de Livourne, il avait expédié en Corse « le fameux curé de Zicavo ». C'était un prêtre fanatique qui entretenait la rébellion dans sa paroisse.

Neil Brown aurait enfin affirmé que l'amiral Haddock allait envoyer à Porto Vecchio seize vaisseaux et brûlots, sept mille fusils et des munitions.

Le consul d'Angleterre serait revenu plusieurs fois à la charge. Il fallait avant tout savoir si la France voulait maintenir des troupes dans l'île et prendre le pays pour elle-même ou pour constituer un royaume à Don Philippe. L'Angleterre ne permettrait, en aucun cas, l'établissement d'un prince de la Maison de Bourbon en Corse. Elle déclarerait plutôt la guerre à la France.

Quand il apprit ces choses, Campo Florido répéta à Boerio qu'il fallait amuser le consul, « pour découvrir le reste autant qu'il pourrait ».

D'après le brigadier, le consul se faisait de plus en plus pressant. Sans cesse, il demandait des rendez-vous. Ils se rencontraient à toutes heures du jour et de la nuit, comme par hasard, sur la place Saint-Marc ; ils se voyaient au consulat, dans des maisons particulières. Neil Brown exhortait toujours Boerio à passer en Corse, et les promesses croissaient à mesure que les instances devenaient plus vives. Il lui offrit même un vaisseau bien équipé.

Le brigadier avait autrefois combattu les Génois dans l'île, mais l'Angleterre ayant déclaré la guerre à l'Espagne « ce serait, disait-il, manquer à son honneur » s'il prenait le parti des Anglais.

L'ambassadeur de Sa Majesté Catholique recevait ces bruits avec complaisance ; dans ces dépêches il relatait par le menu les détails de cette conspiration. Il louait hautement la conduite de Boerio, à qui il donna de l'argent pour reconnaître les services qu'il rendait à la Maison de Bourbon.

De son côté, Froullay avait découvert la présence de Théodore à Venise. Il était donc certain qu'il s'y nouait des intrigues. Sa Majesté Corse s'entourait du plus grand mystère et sortait masquée. Le carnaval et les habitudes vénitienes pouvaient permettre cette fantaisie. Froullay avait fait surveiller et suivre le roi par des espions de confiance, on sut qu'il avait touché de l'argent chez un banquier anglais. Il allait tous les jours chez le consul d'Angleterre en faisant des détours ; Neil Brown lui rendait ses visites. Le monarque avait une telle peur qu'il se faisait toujours accompagner par deux braves.

Campo Florido mandait à Villarias, secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, à Madrid, tout ce que Boerio lui racontait sur les noirs complots tramés par le consul anglais. Villarias remettait cette correspondance au comte de la Marck, ambassadeur de France en Espagne, et celui-ci l'envoyait à Versailles. Le gouvernement français était donc tenu au courant ; mais Amelot trouvait ces histoires peu vraisemblables. « Premièrement, écrivait-il, ce serait de la part de l'Angleterre une déclaration de guerre en forme contre nous que de prendre ouvertement et à main armée le parti des mécontents. Deuxièmement, si la cour de Londres avait en effet formé un pareil projet, il n'y a guère d'apparence qu'elle eût voulu autoriser son consul à Venise à en dévoiler tout le

mystère à un officier actuellement au service du roi d'Espagne. » Toutefois le ministre estimait que ces révélations devaient forcer la France à redoubler d'attention. Il recommandait donc à Froullay de s'entretenir avec le prince de Campo Florido, pour qu'au moyen de Boerio on parvint à découvrir « les différentes intrigues de la cour de Londres ».

Quand Froullay parla de ces conspirations à Campo Florido, celui-ci joua l'étonnement et remercia son collègue de sa communication, « comme s'il avait tout ignoré ». L'ambassadeur de France fut un peu surpris et se retira. Il revint quelques jours plus tard. Il fit sans doute comprendre au prince que, si la diplomatie est un art subtil, on ne doit cependant pas pousser les choses à l'extrême et nier contre toute évidence. Campo Florido fut obligé d'avouer ses rapports avec le brigadier. L'ambassadeur de France donnait les plus mauvais renseignements sur Boerio. « Il est connu pour espion double, disait-il, pour les ambassadeurs et pour le gouvernement, et fort bien traité, par cette raison, de la noblesse vénitienne à laquelle il passe pour être plus attaché qu'à l'Espagne. » Neil Brown, au contraire, était un « homme sage ». Il était douteux qu'il se fût ouvert au brigadier, dont la réputation, en somme, laissait à désirer. Ce personnage avait très probablement échafaudé un roman palpitant pour se faire donner de l'argent. Froullay, néanmoins, ne voulait pas perdre l'affaire de vue.

Que Neil Brown fût la sagesse même, cela ne l'aurait pas empêché de se servir de Boerio qui était un fripon. Le prince de Campo Florido, qui avait la prétention d'être un honnête homme, payait bien le brigadier pour avoir des renseignements. Mais il est curieux de remarquer que Boerio rapporta un argument que le consul aurait mis en avant. L'Angleterre ne permettrait jamais à une branche quelconque de la Maison de Bourbon de s'établir en Corse. Or, quelques mois plus tard, les ministres anglais feront, de la façon la plus comminatoire, une déclaration identique au représentant de la République de Gènes. C'est la thèse anglaise. Comment Boerio l'eût-il inventée ?

A Madrid on prit ces révélations au tragique. Leurs Majestés Catholiques furent émues et promirent à l'ambassadeur français de faire tout ce qui dépendrait d'elles pour éclaircir cette histoire. Les ordres les plus précis furent donnés dans ce sens au prince de Campo Florido. Le comte de la Marck avait fait remarquer à Philippe V et à Elisabeth Farnèse que si la cour de Londres avait eu le projet de fomenter une nouvelle révolution en Corse pour s'emparer de cette île, « il serait assez extraordinaire qu'elle en voulût faire une confiance entière à un officier des troupes du roi d'Espagne ». Les souverains répliquèrent « que le sieur Boerio était bien à la vérité brigadier dans leur service, mais que ce n'était qu'un titre qu'on avait bien voulu lui donner sans faire aucun service ». Sans emploi dans les armées espagnoles, il ne recevait pas de rétribution. Comme il jouissait d'un certain crédit en Corse, les propositions que lui aurait faites le consul anglais n'avaient rien d'in vraisemblable.

Ces raisons firent revenir Amelot sur ses premières impressions. A la vérité, il persistait à juger chimérique le projet de Neil Brown. Tant que les troupes françaises seraient dans l'île, aucune tentative de rébellion ne pourrait réussir. « Je suis cependant, ajoutait le ministre, moins étonné des confidences de ce consul au brigadier Boerio, puisque cet officier n'a qu'un titre sans fonctions et qu'il n'est pas réellement employé au service du roi d'Espagne. »

Dans des histoires pareilles il est bien difficile

de faire la part de la vérité et celle du mensonge. Où commence l'escroquerie, le chantage? où se trouve la probité? D'aucun côté, sans doute.

Il était utile cependant de pénétrer un instant dans ces intrigues. Elles montrent à quel point la Corse excitait les convoitises. Les révolutions des insulaires avaient un écho plus éloigné que celui des montagnes de l'île. Il semble que pour se jeter sur cette proie tous les moyens sont bons, tous les marchandages, toutes les compromissions sont légitimes.

Le complot de Venise eut un épilogue.

Le consul anglais, Neil Brown, mourut presque subitement le 30 juin 1740. c'est-à-dire très peu de temps après les révélations de Boerio, et Froullay chercha à avoir quelques-uns de ses papiers concernant la Corse.

Le prince de Campo Florido reçut de l'avancement : il fut nommé ambassadeur de Sa Majesté Catholique en France.

Quant à Boerio, il resta brigadier espagnol et fripon.

ÉCHOS & NOUVELLES

DE LA PRINCIPAUTE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Dans son audience du 4 février 1913, le Tribunal Correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

L. A., marchand de soieries, âgé de 28 ans, né à München-Gladbach, près Düsseldorf, (Allemagne) vingt-quatre heures de prison et confiscation de l'arme, pour port d'arme prohibée ;

A. F.-C., photographe, âgé de 27 ans, né à Rati-bor (Prusse), demeurant à Beausoleil, 16 francs d'amende, pour exercice d'une profession sans autorisation ;

W. P., hôtelier, âgé de 31 ans, né à Moulins Saint-Engilbert (Nièvre), demeurant à Monaco, 16 francs d'amende, pour infraction aux Ordonnances sur les automobiles ;

P. J.-P., âgé de 64 ans, colporteur, né à Calenzana (Corse), sans domicile fixe, quatre jours de prison, pour mendicité ;

D. M., épouse D., âgée de 42 ans, née à Bersicourt (Nord), marchande de dentelles, demeurant à Cagios, vingt-quatre heures de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à arrêté d'expulsion.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi 4 février, cent vingt-six tireurs ont pris part à la Grande Poule d'Essai à 26 m. 1/4. M. Fontana, tuant 16 sur 16, premier, gagne 8.020 francs et la médaille d'or. M. Dubout, tuant 15 sur 16, deuxième, gagne 4.010 francs. M. Lantzius, tuant 14 sur 15, troisième, gagne 2.910 francs. M. Des Chaux, tuant 13 sur 14, quatrième, gagne 2.110 fr.

Mercredi 5, cent dix-sept tireurs ont pris part au Prix de l'Adour (handicap). MM. Comte T. de Gramedo à 27 mètres et A. Stagni à 24 mètres, tuant 15 sur 15, premiers, partagent 9.935 francs. MM. Roberts à 24 mètres et Grasso à 28 mètres, tuant 14 sur 15, troisièmes, partagent 3.114 fr.

Vendredi 7, la première journée du Prix des Dahlias (série) a réuni 133 tireurs. Après le troisième tour, 56 tireurs ayant tué 3 sur 3 restent en barrage et 77 tireurs sont éliminés.

Samedi 8, seconde journée du Prix des Dahlias : MM. Ker à 26 m. 1/4, H. Grasselli à 29 mètres, Dubout à 29 mètres et le Prince E. d'Anesberg à 24 mètres, tuant 18 sur 18, premiers, partagent 14.150 francs. — Poule au doublé gagnée par M. Dubout.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 janvier au 5 février 1913 :

Yacht à vapeur Atmah, français, cap. Ody, propr. Baron Ed. de Rothschild, venant de Marseille.

Yacht à vapeur Eros, français, cap. Evrard, propr. Baron H. de Rothschild, venant de Marseille.

Yacht à vapeur Doris, anglais, cap. Cook, propr. J.-B. Joel, venant de Cannes.

Yacht à vapeur Val-Duchesse, belge, cap. Clément, propr. C. Dietrich, venant de Cannes.

Vapeur Franconia, anglais, cap. Smith, propr. Cunard-Line, venant d'Alger, — passagers.

Vapeur Cedric, anglais, cap. Carter, propr. Withe-Star-Line, venant d'Alger, — passagers.

Vapeur Orsa, suédois, cap. Sandbag, venant de Newcastle, — houille.

Vapeur Kaiser, allemand, cap. Volrath, venant de Gênes, — passagers.

Vapeur Moselle, français, cap. Mattei, venant de Cannes, — marchandises.

Tartane Monte Carlo, français, cap. Gastaud, venant de Saint-Tropez, — sable.

Tartane Côte-d'Azur, cap. Giordana, venant de Saint-Tropez, — sable.

Tartane Saint-Louis, français, cap. Jourdan, venant de Saint-Tropez, — sable.

Départs du 29 janvier au 5 février 1913 :

Yacht à vapeur Atmah, allant à Cannes,

Yacht à vapeur Eros, allant à Ajaccio.

Yacht à vapeur Doris, allant à Cannes.

Yacht à vapeur Val-Duchesse, allant à Nice.

Vapeur Franconia, allant à Naples, — passagers.

Vapeur Cedric, allant à Gênes, passagers.

Vapeur Orsa, allant à Valence, — sur lest.

Vapeur Kaiser, allant à Nice, — passagers.

Vapeur Moselle, allant à Marseille — marchandises.

Trois Tartanes allant Saint-Tropez, — sur lest.

LA VIE ARTISTIQUE

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

Sous le Haut Patronage de S. A. S. le PRINCE DE MONACO

Rigoletto.

Après *Siegfried*, *Rigoletto*; après Wagner, Verdi; le génie italien, après le génie allemand. Nous restons sur les cimes. Et cela nous ravit. Car, en Art, seule, la supériorité compte et existe. Verdi, dont la renommée fut universelle, est aujourd'hui âprement discuté par les forts en thème de la musique pour qui la mélodie est une quantité négligeable et « l'écriture » à peu près tout. Ces terribles critiques n'apprécient guère, dans Wagner, que le « système »; le *leit motiv* les pétrifie d'admiration. Aussi, les ingénues nonchalances orchestrales et le laisser aller harmonique de la musique italienne excitent-ils leurs risées et leurs colères. Pour les intransigeants de l'heure actuelle, hors Wagner, il n'y a point de salut. Et encore ne leur parlez pas du Wagner de *Lohengrin* et du *Tannhäuser* : celui-là n'était pas le vrai Wagner. Mais Verdi! ce mélodiste impénitent qui, dans ses premiers ouvrages (*le Trouvère*, *Rigoletto*, *la Traviata*), « lâchait » son orchestre, s'attachait uniquement à traiter « la situation » avec une magistrale ampleur, obéissait aux injonctions de l'action et ne se laissait guider que par les exigences du drame! Fi, de ce compositeur sans gêne, Fi!

Pourtant Verdi fut quelqu'un de très grand, un artiste de pure noblesse. Il a écrit des œuvres qui durent depuis près de trois quarts de siècle et qui dureront encore longtemps, en dépit des criaileries bruyantes et désintéressées. Nous l'avons plusieurs fois constaté ici, l'orchestre du *Trouvère*, de *Rigoletto* et de *la Traviata* — ces trois vrais chefs-d'œuvre de la grande manière verdienne — est mesquin, brutal, fruste, naïf si vous voulez, les harmonies ne sont pas de choix et accusent souvent une pauvreté déplorable, l'instrumentation est dénuée de couleur et déstituée de trouvailles. Seulement, dans ces œuvres, où le sublime et le trivial se coudoient, il y a tant d'idées, la mélodie y est d'une telle qualité et le sanglot d'un tel prix qu'il faut s'incliner devant l'évidente magnificence d'inspiration du maître qui les engendra. Aux heures de son superbe crépuscule, Verdi produisit des opéras d'un style châtié, d'une suprême sérénité de pensée, d'une tenue sévère, d'un art relevé, mais, dans aucune de ses dernières partitions, la sève ne bouillonne avec autant de générosité, le tempérament ne s'affirme avec une

aussi violente impétuosité, le génie n'explose plus splendidement que dans *le Trouvère*, *Rigoletto* et *la Traviata*.

Que dire à présent de *Rigoletto* qui ne soit connu? Pareil ouvrage décourage le commentateur. Ses mélodies si franches et si abondantes, la fierté de ses allures tragiques, la profonde humanité de ses accents, ses grâces angoissées et sa tendresse mouillée de larmes, impressionnent, passionnent et bouleversent. Verdi est un musicien qui ne laisse jamais un public indifférent. Il accapare l'esprit et le cœur des foules. Nul n'échappe à l'attraction despotique de son génie essentiellement dramatique.

M. Raoul Gunsbourg, directeur qui se pique d'éclectisme, ce en quoi il n'a point tort, nous a présenté, dans les rôles de Gilda, Rigoletto et Sparafucile, M^{lle} Lipkovska, MM. Baklanoff et Walter. Ces trois artistes justifèrent amplement la confiance qu'eut M. Gunsbourg en la solidité et la variété de leur talent.

M^{lle} Lipkovska possède une voix d'une étendue merveilleuse, souple, agile, dont elle se sert en virtuose que la difficulté n'effraye pas. De jolie silhouette et éclatante de jeunesse elle fait bénéficier le personnage de Gilda d'une grâce féminine exquise.

M. Baklanoff manie avec maestria un des plus riches organes que nous ayons entendus. C'est là un baryton rare. Son jeu concentré et curieux donne un relief très personnel à certaines parties du rôle du bouffon meurtri par la douleur.

Dans Sparafucile, M. Walter a mis en lumière les richesses de son opulente voix de basse. Nous serions bien surpris si M. Walter ne se faisait pas rapidement un nom au théâtre.

M^{me} Mally-Borga fit preuve des plus charmantes qualités dans le délicieux et trop court rôle de Maddalena. La ravissante M^{lle} Gilson et l'aimable M^{lle} Durand-Servière firent d'agréables apparitions. M. Smirnoff retrouva, sous les satins et les velours du duc de Mantoue, son succès de l'an dernier et MM. Barreau et Delmas prêtèrent, à des rôles de moindre importance, l'appui de leur intelligente expérience.

L'orchestre et son chef M. Pomé ne méritent que des éloges. Les chœurs chantèrent de façon remarquable. La décoration fut admirée, la mise en scène très appréciée et le public enchanté multiplia les bravos, les bis et les rappels.

ANDRÉ CORNEAU.

CONCERT CLASSIQUE

Le nom illustre de Paderewski avait attiré au dernier concert l'élite des dilettanti de la Côte d'Azur.

Le roi des pianistes avait consacré son programme au roi des compositeurs pour piano. Il fit entendre le *Concerto en Fa mineur*, délicieusement accompagné par l'orchestre, *Nocturne*, *Mazurka*, deux *Etudes* et une *Polonaise* de Chopin. Rappelé à cinq reprises par d'enthousiastes ovations, il acquiesça avec bonne grâce au vœu du public et exécuta plusieurs œuvres non inscrites au programme, parmi lesquelles la *Mort d'Yseult* et une *Romance sans paroles* de Mendelssohn.

Il serait presque impertinent de louer la virtuosité de Paderewski. Un tel artiste est au-dessus de la difficulté. Il faut admirer sa fine et profonde compréhension de la pensée des maîtres, sa sensibilité, son style dans lequel semblent dominer l'éclat et l'autorité. L'admiration n'ayant de prix qu'à la condition de ne pas être aveugle et une légère réserve fortifiant la louange, il est permis de dire qu'on pourrait souhaiter dans les traits, si prodigieux par leur régularité et leur netteté, un peu plus de cette « morbidezza » qui imprègne le génie de Chopin.

Mais on ne saurait mieux pénétrer et plus exactement traduire la fougue, l'ardeur, le découragement, le désespoir qui se disputent l'âme du grand romantique.

Les acclamations frénétiques de la salle témoi-

gnèrent à l'éminent pianiste de l'émotion qu'il avait soulevée.

L'orchestre, sous la savante direction de M. Jehin, a exécuté l'ouverture d'*Euryanthe*, de Weber, et *Orphée*, poème symphonique de Liszt. Il a mérité et obtenu sa bonne part du succès de ce beau concert.

Étude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le trois janvier mil neuf cent treize, dont expédition transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le seize janvier mil neuf cent treize, volume 124, numéro 29, a été déposée, ce jourd'hui même, au Greffe du Tribunal civil de première instance de la Principauté ;

Monsieur EDOUARD-JOSEPH-AUGUSTE GRINDA, docteur en médecine et Madame AUGUSTINE SCHMITZ, son épouse, demeurant ensemble à Nice, boulevard Gambetta, numéro 2, ont acquis indivisément et par moitié entre eux :

De M^{me} HÉLÈNE-EUPHRASINE-MARIE-LOUISE NOIR-VACHE-DERVILLE, épouse assistée et autorisée de Monsieur JEAN SCHLÉTTY, rentier, avec lequel elle demeure à Monte-Carlo, avenue des Fleurs, numéro 9, villa Marie-Blanche ;

Une maison à loyer située à Monte Carlo (Principauté de Monaco), avenue des Fleurs, numéro 9, ci-devant avenue Horizontale, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, ensemble le terrain sur lequel elle repose et qui en dépend, d'une superficie approximative de cinq cents mètres carrés, porté au plan cadastral sous partie du numéro 293 de la section D, confinant dans son ensemble : au midi, l'avenue des Fleurs, ci-devant avenue Horizontale ; au nord, à Monsieur et Madame Grinda, acquéreurs ; à l'ouest, à Monsieur et Madame Jean Médecin ou Monsieur Ingram ; et à l'est, à un escalier-passage reliant l'avenue Horizontale, aujourd'hui avenue des Fleurs, au boulevard des Moulins.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de cent quatre-vingt mille francs, ci... 180.000 frs.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de M^e Alexandre Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble acquis des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le onze février mil neuf cent treize.

Pour extrait :
(Signé) Alex. EYMIN.

Étude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le onze janvier mil neuf cent treize, dont expédition transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-cinq janvier mil neuf cent treize, volume 125, numéro 1, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal civil de première instance de la Principauté ;

Monsieur JEAN-BAPTISTE-THÉRÉSIUS GIAUME, marchand boucher et propriétaire et Madame ALEXANDRINE VITAL, son épouse, demeurant ensemble à Monte-Carlo,

boulevard des Moulins, au Monte-Carlo-Palace, ont acquis pour le compte de la communauté légale de biens existant entre eux :

De Monsieur HECTOR OTTO, propriétaire-rentier, chevalier de l'ordre de Saint-Charles, demeurant à Monte-Carlo, villa Saint-Pierre ;

Une propriété située à Monte-Carlo (Principauté de Monaco), entre le boulevard des Moulins et le boulevard du Nord, consistant en un terrain d'une superficie cadastrale de cinq mille cinquante-quatre mètres carrés, avec toutes constructions y édifiées, comprenant notamment :

1^o Une grande maison dénommée « Hôtel de Londres », en façade sur le boulevard des Moulins, élevée de trois étages sur rez-de-chaussée et sous-sol ;

2^o Une maison ayant son entrée sur le petit chemin sis à l'ouest de la propriété vendue, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol ;

3^o Une autre construction en façade sur le boulevard du Nord, élevée en partie sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages ;

4^o Et une villa dite « Villa Saint-Pierre », élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage ;

Ensemble les droits attachés à la dite propriété sur les eaux d'arrosage de la source de la Noix.

Cette propriété, portée au plan cadastral sous les numéros 294, 295, 296, 297 et 298 de la section D, confine : vers le sud, au boulevard des Moulins ; vers le nord, au boulevard du Nord ; vers l'est, aux hoirs Hutchinson ; et vers l'ouest, à un passage public.

Cette acquisition a eu lieu sous réserve par M. Otto, vendeur, de la jouissance, sa vie durant, de la villa Saint-Pierre avec ses dépendances situées à l'ouest de la dite villa, se composant d'une écurie, une remise, un magasin, une cave et une chambre de domestique, une grange à foin et un petit hangar avec terrain environnant.

Elle a, en outre, eu lieu, en bloc, moyennant le prix global de deux millions de francs,

ci..... 2.000.000,00.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur la propriété vendue, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le onze février mil neuf cent treize.

Pour extrait :
(Signé) Alex. EYMIN.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier,
8, rue des Carmes, Monaco.

VENTE APRES FAILLITE

Le lundi 17 février 1913 et jours suivants, à 2 heures du soir, dans un magasin dépendant de la maison n^o 41, rue Grimaldi, à Monaco, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de bijoux de toute nature, de brillants, roses, perles, rubis, saphirs, opales, émeraudes et objets divers.

Au comptant ; 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, CH. BLANCHY.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier,
8, rue des Carmes, Monaco.

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi dix-neuf février 1913, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à Monaco, commune de La Condamine, il sera procédé par l'huissier soussigné à

la vente aux enchères publiques d'une quantité d'objets et d'effets personnels, à savoir : tableaux photographie, paravent, montre de dame, boucles d'oreille, table de toilette, réchaud, sacs de voyage en cuir, malles, dentelles, robes, chapeaux, bain de siège, etc.

Au comptant ; 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, CH. BLANCHY.

MONT-DE-PIÉTÉ DE MONACO

VENTES

L'Administration du Mont-de-Piété a l'honneur d'informer le public qu'il sera procédé,

le **mercredi 19 février 1913,**

de 9 heures du matin à midi, et de 14 heures à 16 heures, dans la salle des ventes du Mont-de-Piété, 15, avenue des Fleurs, Monte Carlo, à la vente aux enchères publiques des nantissements déposés pendant le mois de décembre 1911, non dégagés ou renouvelés, provenant des reconnaissances : n^o 07.793 au n^o 08.656 et du n^o 50.461 au n^o 50.508, consistant en : bijoux, brillants, perles, pierres précieuses, montres, argenterie, objets d'art, fourrures, dentelles, vêtements, meubles et objets divers.

NOTA. — Le Mont-de-Piété de Monaco reçoit des fonds productifs d'intérêts : 3 % pour 3 mois, 3 1/2 % pour 6 mois et 4 % pour l'année.

MONT-DE-PIÉTÉ DE MONACO

AVIS

MM. les Actionnaires de la Société anonyme du Mont-de-Piété de Monaco sont convoqués en assemblée générale le vendredi 7 mars, à dix heures et demie du matin, au siège social, 15, avenue des Fleurs, Monte Carlo.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration ;
Rapport des Commissaires ;
Bilan, approbation des comptes s'il y a lieu et décharge à qui de droit ;
Fixation du dividende ;
Nomination des Commissaires et fixation de leur rétribution.

L'assemblée générale se compose des actionnaires propriétaires d'au moins 25 actions.

Les actions ou certificats de dépôt dans les Caisse publiques ou dans les banques agréées par le Conseil d'Administration devront être remis au siège social huit jours au moins avant l'assemblée.

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.
Exploit de M ^e Blanchy, huissier à Monaco, du 19 octobre 1912. Quarante-cinq Actions de cent francs, au porteur, de la Société anonyme de Minoterie de Monaco, portant les numéros 641 à 660 inclus, 2216 à 2220 inclus, 4371 à 4380 inclus, 4401 à 4410 inclus.
Mainlevées d'opposition.
Néant.
Titres frappés de déchéance.
Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1913.

LA NATIONALE

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat.

Société Anonyme fondée en 1830. — Capital Social : 15.000.000 de francs.

Une des plus anciennes et des plus importantes des Compagnies Françaises d'Assurances sur la Vie.

ASSURANCES en cas de DÉCÈS, mixtes, à terme fixe, combinées. — ASSURANCES DOTALES (Combinaisons diverses).

RENTES VIAGÈRES AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

En dehors des réserves obligatoires, LA NATIONALE possède des garanties supplémentaires supérieures à celles de toute autre Compagnie similaire.

Envoi gratuit de tarifs et renseignements, s'adresser à l'AGENCE GÉNÉRALE, 15, avenue des Fleurs, Monte Carlo.